



LE BLAINVILLOIS



Mars 2014
Nouvelle édition n° 58

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Des Blainvillois à la rédaction
- Le Conseil Municipal
- Ateliers de la Médiathèque

DANS VOS AGENDAS



A NOTER

Nous rappelons de nouveau que pour voter lors des prochaines élections, vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité. Sans cela, le vote ne sera pas possible.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le 20 février à 20h30 s'est tenue la dernière réunion du Conseil Municipal de ce mandat.

Un des points essentiels de notre dernier Conseil Municipal portait sur le projet de transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU). Ce PLU déterminera et fixera les règles en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement de la Commune pour les 10 à 15 années prochaines.

Plusieurs étapes de ce processus ont fait l'objet de présentation tant en Conseil Municipal pour validation qu'aux blainvillois lors de réunions publiques les 9 mars et 18 juin 2012 et 20 mars 2013.

- le Diagnostic et Plan d'Aménagement et de développement Durable (PADD)

- Plan de zonage (zones constructibles, zones à urbaniser, zones agricole, naturelles etc..) et orientations d'aménagement de celles-ci dans le respect des règles d'urbanisme et des recommandations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale pour la Meurthe et Moselle Sud). Ces différentes étapes ont permis à nos concitoyens de poser toutes les questions sur le projet présenté et sur les orientations d'aménagement et de développement de notre cité.

Et le 20 février dernier, après que le bilan de la concertation mis en œuvre sur la démarche de transformation de POS en PLU ait été adopté, les conseillers se sont alors prononcés sur le projet de PLU. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité des conseillers présents et représentés (y compris des conseillers de l'opposition municipale). Je me félicite de cette belle unanimité sur le devenir et les choix posés pour notre Commune et de ses habitants.

Voilà qui permettra d'engager dans la sérénité et en toute légitimité les nombreux projets d'aménagements proposés lors de précédents Conseils Municipaux (dont les deux projets de lotissements du Haut-des-Places).

Les autres points ont également été adoptés à l'unanimité dont l'embauche de vacataire pour assurer la formation de deux de nos agents qui, après qu'ils aient été **assermentés et formés**, vont pouvoir devenir dès ce mois de mars, **AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE**. Et sur ce sujet de la surveillance et sécurité, je tiens à vous informer que l'Etat vient de nous notifier le versement prochain de la subvention que nous avons sollicitée pour l'**installation de la vidéo-protection aux entrées et centre - ville**. Cette installation est en cours depuis quelques jours et le système sera opérationnel dans quelques semaines.

Je vous souhaite bonne lecture de ce blainvillois et reste bien évidemment disponible pour de plus amples informations sur ces sujets.

Le maire,

Annie FARRUDJA

NB : Tous les documents relatifs au PLU sont consultables en mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet de la Commune.

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 10 mars** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 12 et 26 mars.

Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Fermeture

Le CCAS sera fermé le matin du **mardi 4 mars.**

Carnaval à Blénod pour les Anciens

Jeudi 20 mars : rendez-vous à 10h45 aux points habituels de prise en charge : Mairie, Maison des Fêtes et de la Culture, Place du 19 mars 1962 (Haut des Places), salles des fêtes de Damelevières.

Repas des Anciens

Le Repas des Anciens aura lieu le **samedi 12 avril** à la Maison des Fêtes et de la Culture. Inscriptions avant le 31 mars.

Élections Municipales

Le premier tour des élections Municipales aura lieu dimanche 23 mars. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00. Nous vous rappelons que le vote sans pièce d'identité est impossible.

Chez nos voisins

• **dimanche 16 mars** - loto. Ouverture des portes à 13h00. Animé par Bruno. Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.



CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive :

Ateliers "Les contes de Blainville sur l'Eau"

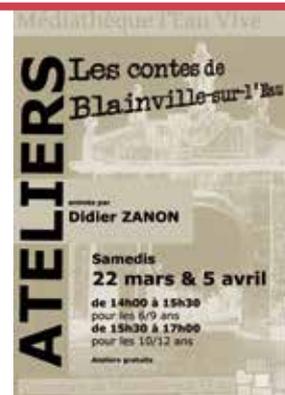
avec Didier Zanon, auteur et traducteur de livres jeunesse : Samedis 22 mars et 5 avril 2014 de 14h00 à 15h30 pour les 6/9 ans, et de 15h30 à 17h00 pour les 10/12 ans. À partir d'un élément existant dans notre ville, de petits contes illustrés seront créés sur le modèle de contes et légendes.

Inscriptions à la Médiathèque aux horaires habituels.



Poursuite du concours

N'oubliez pas que le concours "Mets ton jardin en boîte" se poursuit jusqu'au samedi 15 mars inclus. À partir d'une boîte à chaussures et de matériel de récupération, créez un jardin sorti tout droit de votre imagination. Trois catégories : adultes, enfants, groupes.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudis 6 et 27 mars dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Vendredi 14 mars de 14h00 à 16h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

Samedi 15 mars - Bourse à la puériculture

Organisée par la Confédération Syndicale des Familles - Salle des Fêtes de Damelevières

Dépôt : vendredi 14 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 - Matériel de puériculture (lit, parc, poussette, jeux...)

Vente : samedi 15 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Retrait des invendus : lundi 17 de 14h00 à 17h30 (les invendus peuvent être donnés à des associations).

Samedi 22 mars de 15h00 - Conférence

Les Amis de Georges proposent une conférence salle Jean-Baptiste Clément à partir de 15h00. Thème proposé : Sur les pas de Charlemagne dans les forêts vosgiennes ! Mythe ou réalité. Entrée libre.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 15 - 13h30 MFC. Circuit du Moulin et du Sanon 10 km (2h30).

Samedi 22 - 13h30 MFC. Circuit Les Hauts de Rosières 11 km (3h00).

Samedi 29 - 13h30 MFC. Circuit La forêt de Mondon 11 km (3h00). Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur le site de la CCVM. Renseignements : 03 83 71 43 62.

CELEBRATION

Mercredi 19 mars

52^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

17 h 30 Monument aux Morts de BLAINVILLE

17 h 45 Monument aux Morts de VIGNEULLES

18 h 00 Monument aux Morts de BARBONVILLE

18 h 15 Monument aux Morts de CHARMOIS

18 h 30 Monument aux Morts de DAMELEVIÈRES

À l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités, Espace Nelson Mandela - Damelevières

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 20 février 2014

Madame le Maire soumet le compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2013. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des votants (4 abstentions).

- Arrêt du projet de PLU

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de PLU a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe, et présente ledit projet qui doit être "arrêté" par délibération du Conseil Municipal.

Après présentation en séance par Madame Lucette RAMOLU de l'Atelier des Territoires et discussion, le Conseil Municipal valide le bilan de la concertation à l'unanimité. De même, après discussion, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme.

- Modification simplifiée du POS

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver, conformément à l'article L 123-13 alinéa 7 du code de l'urbanisme, la modification de la carte de zonage du POS sur un point concernant la zone UB. La modification porte sur la rue des Écoles et concerne les parcelles 370 et 371. Cette modification permettra notamment au projet d'aménagement présenté par ICF sur le site de la Blainvilloise de se réaliser.

Après cette information, le Conseil Municipal accepte cette modification à l'unanimité.

- Servitude ERDF- commune de Blainville sur l'Eau

ERDF a implanté un poste de transformation conformément à la convention sous seing privé du 19 mars 2013. Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer l'acte authentique de constitution de servitude concernant la parcelle sise à BLAINVILLE SUR L'EAU section AC n°39.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à effectuer ces démarches.

- Adhésion à Meurthe et Moselle Développement- MMD -

Après une présentation du projet par Madame le Maire et débat, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, l'adhésion à Meurthe et Moselle Développement (MMD), et à la plate-forme d'ingénierie et de mutualisation proposée dans le cadre de cet Etablissement Public Administratif.

- Attribution d'acompte au CCAS

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le versement d'un acompte sur subvention de 50 000 euros au profit du CCAS afin de permettre la continuité de ses actions dans l'attente du vote du budget 2014.

- Vacation

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité une vacation afin d'effectuer une mission de formation des Agents de Surveillance de la Voie Publique. Le vacataire effectuera cette mission du 27 au 28 février 2014.

- Questions et informations diverses

Madame le Maire informe et transmet le tableau d'organisation des bureaux de vote pour les prochaines élections municipales.

Madame le Maire remercie l'ensemble de ses collègues pour le travail effectué lors de ce mandat.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

BRICOLAGE

C'est l'impression que donne la gestion des travaux à Blainville.

Après une période interminable de chantier au Haut des Places, la ville procède à la démolition de la murette qui borde la perception. Ces travaux sont entrepris alors que les enrobés du trottoir **sont refaits à neuf**, ce qui risque de provoquer, à terme, la dégradation de celui-ci.

Pourquoi ces travaux n'ont-ils pas été réalisés pendant que **les entreprises travaillaient** dans cette zone ?

De la même manière, des poteaux électriques obsolètes Allée des Lilas vont probablement disparaître, alors que, là aussi, le trottoir est rénové. Ce qui laisse envisager par la suite, la présence de "rustines" avec tous les désagréments que cela comporte.

Quant au parcours de santé, **ignoré pendant des années**, il bénéficie d'un semblant de réfection à la hâte pour combler les trous juste avant les boucles du Haut des Places.

Improvisation, absence d'anticipation engendrent un surcoût inutile alors qu'une réelle réflexion en amont et un **suivi régulier des chantiers** permettraient de limiter ces erreurs.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

COURSE A PIEDS

Boucles 2014

Les Boucles du Haut-des-Places ont une fois de plus rencontré le succès lors de l'édition 2014 qui a eu lieu dimanche 23 février. Ce sont cette année plus de 400 sportifs qui se sont donnés rendez-vous sur les sentiers blainvillois, et la météo fort clémente a permis au Comité des Fêtes l'organisation d'une manifestation chaleureuse et enthousiasmante. Merci à tous pour leur participation, et aux bénévoles pour cette belle journée sportive.



DE BLAINVILLESURLEAU.FR

Écrivez dans le Blainvillois

Vous le savez peut-être, blainvillesurleau.fr vous permet depuis plus d'un an d'être rédacteur dans votre magazine mensuel. À partir de la rubrique Le Blainvillois / Publier dans le Blainvillois, vous pouvez nous écrire et nous proposer un sujet qui vous tient à coeur. Si l'actualité le permet, nous nous ferons un plaisir de publier vos suggestions.

Deux sujets nous ont été proposés ce mois-ci.

Gardons nos chiens en laisse

Une Blainvilloise nous demande de rappeler aux propriétaires de chiens que nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse lors de promenade sur la voie publique. En plus des lois régissant cette obligation (loi n°83.629 du 12 juillet 1983, Arrêté du 31 juillet 1989...), des règles de savoir-vivre en collectivité, et le respect d'autrui peuvent être évoqués. Lorsqu'un chien rencontre un autre chien, il est difficile de savoir exactement quelles vont être leurs réactions. De plus, et pour revenir sur un sujet déjà évoqué dans ce magazine, la laisse permet une vigilance supplémentaire quant aux besoins des chiens laissés sur nos trottoirs.

Alors pour le bien-être de tous, et pour que les promenades avec son chien restent un plaisir mutuel, pensez à utiliser la laisse.



Une gazelle à Blainville-sur-l'Eau

Quand elle n'est pas dans le désert tunisien, Sonia gare son impressionnant véhicule quartier du Haut-des-Places. Partageant une passion pour les excursions en 4X4 et les voyages dans le désert avec son mari et le petit Quentin, la famille a depuis quelques années choisi d'associer plaisir et raid humanitaire. Partant souvent entre amis (tous aussi passionnés), ils en profitent pour apporter des cartons de vêtements, des dons toujours appréciés par les populations locales.

Et cette année, Sonia a voulu mettre la barre un peu plus haut en s'inscrivant, avec sa coéquipière Corinne, au Rallye Aïcha des Gazelles qui commencera le 15 mars 2014. Les deux particularités de cet événement :

l'équipage vainqueur n'est pas le plus rapide mais celui qui a parcouru le moins de kilomètres (gros travail sur la navigation), et les participants sont tous des équipages exclusivement féminins.

Pour participer à ce grand rallye, Sonia et Corinne ont sollicité des sponsors, et peuvent encore accueillir de généreux donateurs, en échange d'un visuel sur leur voiture. Là encore, elles partiront avec des vêtements qui seront distribués aux petites filles marocaines. Dans les deux cas (sponsoring ou dons de vêtements), vous pouvez les contacter sur leur courriel (1defi2gazelles@free.fr) ou leur laisser des messages d'encouragement sur leur page Facebook (1-defi-2-gazelles). Elles sont soutenues par leurs proches, nous les soutiendrons également. À suivre...

